

CHAPITRE IV. LA GRECE : NAISSANCE D'UNE CULTURE, D'UNE ORGANISATION POLITIQUE, DE CROYANCES

I Des origines de la Grèce à la Grèce classique.

A. Une histoire millénaire.

Des peuples indo-européens ont petit à petit peuplé la Grèce :

- à partir de 2000 av. J.C. les **Achéens** envahissent la Grèce ;
- puis à partir de 1200 av. J.C. se sont les **Doriens** qui envahissent les Achéens. C'est **l'époque archaïque** jusqu'en 480 av. J.C.
- **DE 480 à 323 c'est la Grèce classique.**

B. Une civilisation organisée en cité.

La Grèce est un territoire :

- où le climat est chaud et sec en été ;
- où les montagnes représentent 80 % du relief ;
- où la mer est proche ;
- où les plaines sont rares et étroites.

Ces conditions physiques ont contribué à la formation de **plusieurs petits Etats indépendants**, les poleis (sing. **polis**) où **cités** (voir p. 308 et p.62 (58) carte des cités).

C. Une civilisation commune.

L'unité des Grecs n'est ni territoriale ni politique.

Mais **les Grecs ont en commun** :

- ⇒ la langue et l'écriture ;
- ⇒ la religion ;
- ⇒ le passé (invasion, récit d'Homère) ;
- ⇒ les jeux olympiques ;
- ⇒ les mêmes ennemis (les Perses).

Durant l'époque de la Grèce classique, deux cités dominent : **Sparte et Athènes.**

III. Athènes : une cité démocratique.

Située sur **la péninsule de l'Attique**, Athènes a deux atouts : un sous-sol riche (marbre et argent) et une ouverture sur la mer Egée.

A. La domination maritime d'Athènes au Ve s. av. J.-C.

Après la victoire des cités grecques contre les Perses et les Mèdes (en 480 av. J.-C.), **Athènes est devenue une puissance maritime.**

Contre le danger Perse, Athènes regroupe autour d'elle des cités dans **la ligue de Délos. Au Ve s. av. J.-C. la cité athénienne s'impose à ses alliés et rayonne dans une grande partie de la Méditerranée : c'est l'impérialisme athénien.**

Impérialisme : volonté de domination d'un pays sur un autre.

Sur terre, Sparte et ses alliés (les cités du Péloponnèse) **dominent.**

B. La naissance de la démocratie athénienne.

Comme à Sparte, Athènes est dominée par des rois et des aristocrates pendant la période archaïque.

En 508 av. J.C. le législateur Clisthène met en place **une réforme originale**. A la différence de Sparte, **ce sont les citoyens qui font la loi** (décident la guerre, votent les lois, guident la Boulé). Ce système politique donne naissance à la **démocratie** (voir p.299).

Au Ve s. av. J.-C., **la démocratie est renforcée grâce au stratège Périclès** (495 - 429. Stratège de 443 à 429). En effet, ce stratège fait verser **une indemnité** (voir p.299) à tous les citoyens qui participent aux affaires de la cité.

C. Une « démocratie » limitée.

Seul les citoyens ont des droits politiques. Pour être citoyen il faut être un homme libre âgé de 18 ans, né de père et de mère athéniens et ayant accompli son service militaire.

La démocratie athénienne exclut les femmes, les métèques et les esclaves. Elle est donc limitée.

Malgré ces restrictions, la démocratie athénienne apparue il y a 2500 ans est encore considérée comme un exemple.

IV. La cité athénienne au Ve s. av. J.-C.

Au Ve s. av. J.-C. la cité athénienne compte 300 000 personnes dont 30 000 vivent dans la ville d'Athènes.

Protégée par des remparts, les maisons d'Athènes sont basses et construites sans ordre.

Le centre d'Athènes est **l'agora** : place de rencontre et de marché. **Les artisans** (la plupart des métèques) se regroupent par quartiers : potiers au Céramique, forgerons au Pirée, tanneurs sur les bords de l'Illyssos.

Le Pirée est le port d'Athènes. C'est par ce port que la cité **vend** son vin, son huile et ses produits artisanaux (céramique), **achète** du blé, des métaux, du bois et **rencontre** les autres cités grecques.